



Lettre info de la FCOL, de l'UFOLEP et de l'USEP

Tel. : 05.45.95.17.89

Courriel : assoc.fol16@ac-poitiers.fr

Site : www.fcol16.org

Lettre info N° 54 du 28 septembre 2009

Edito : La Ligue prend position sur de nombreux sujets

L'actualité fourmille d'informations et il est parfois reproché à la ligue de l'enseignement de ne pas prendre position. Je souhaite montrer par cette lettre info et par les pages qui suivent que la Ligue donne souvent ses points de vue et je soumetts à votre lecture quelques-uns de ceux-ci. En effet, comme je le rappelle régulièrement, en plus des nombreuses activités que nous fédérons, nous sommes aussi un mouvement d'idées. C'est pour cette raison que je vous invite à réagir et à vous exprimer et si vous le souhaitez, nous ne manquerons pas de diffuser dans cette lettre les différentes expressions et opinions de chacun. « Le poste de défenseure des enfants bientôt supprimé » ; « Hadopi 2, une loi dépassée par un mauvais débat » ;

« Ouverture de 2 collèges privés musulmans » ; « La scientologie épargnée » ; « Propos de Brice Hortefeux, inadmissible » ; « Menace sur la retraite des femmes » ; « Non à la stigmatisation des jeunes » ; « Quand Google défie l'Europe » ; « Pour des colos laïques » ; « Poursuivre le débat citoyen sur la taxe carbone » ; « Une rentrée sous surveillance ». Vous pouvez constater que les sujets ne manquent pas, alors, n'hésitez pas, car ceux-ci sont tellement divers qu'il serait bien étonnant que vous ne soyez pas sensibles à l'un d'entre eux.

Bien cordialement

Michel Buisson

Secrétaire général de la FCOL

Sommaire

Positions de la Ligue.....	Pages 2, 3 et 4
Formations des présidents d'associations.....	Page 5
Actualités associatives.....	Page 5
Action sportive.....	Pages 6 et 7
Action culturelle.....	Pages 7, 8, 9 et 10
Conférence débat sur l'adolescence.....	Page 10
Affaire sur un photocopieur.....	Page 11
4^{ème} randonnée d'orientation à Saint-Simeux.....	Page 11

Le poste de Défenseur des enfants bientôt supprimé

C'est le Parlement qui a, par une loi du 6 mars 2000, créé la fonction de Défenseur des enfants. Son rôle est de défendre et de promouvoir les droits de l'enfant tels qu'ils ont été définis par la loi ou par un engagement international comme la Convention internationale des droits de l'enfant ratifiée par la France en 1990. Dominique Versini a été nommée à ce poste en 2006 pour six ans. Au sein des institutions garantes des droits de l'Homme, une action spécifique pour les droits de l'enfant est manifeste. Or, nous apprenons avec stupeur – en même temps que Dominique Versini, en charge de cette fonction – que deux projets de loi envisagent de noyer cette spécificité dans une fusion avec le médiateur de la République et la Commission nationale de déontologie de la sécurité. En relation chaque année avec deux millions d'enfants (sport scolaire, séjours de vacances, accueil de loisirs...), la Ligue de l'enseignement est en mesure d'affirmer l'impérieuse nécessité de cette fonction.

Hadopi 2, une loi dépassée pour un mauvais débat

Avertissements, coupure internet, amendes, prison... telle est la riposte graduée que va mettre en place la loi Hadopi 2 pour dissuader les internautes français de télécharger illégalement musique et films. Adoptée par les députés mi septembre, Hadopi avait en partie été censurée par le conseil constitutionnel, qui avait rappelé le rôle essentiel de l'accès à Internet pour l'exercice des libertés fondamentales. Le toilettage estival n'aura que très légèrement modifié son contenu et n'empêchera pas la loi ni d'être dépassée techniquement ni d'être difficilement applicable. Militante depuis toujours pour l'accès de la culture au plus grand nombre, la Ligue de l'enseignement dénonce une loi répressive et rétrograde. Consciente des nouveaux modes d'accès à la culture qu'engendre le net, la Ligue de l'enseignement milite pour la création d'un nouveau dispositif de rémunération pour les auteurs et les interprètes, qui prendrait en compte les internautes et les artistes.

Ouverture de 2 collèges privés musulmans

Le collège « Ibn Khaldoun », installé dans le quartier populaire du Mirail à Marseille, et le collège « Alif », à Toulouse, ont ouvert leurs portes à la rentrée. On compte ainsi huit établissements privés musulmans en France, en incluant l'école élémentaire de l'Olivier à Marseille. Le collège-lycée « Al-Kindy », à Décines (Rhône), qui avait démarré en 2006 avec vingt élèves est aujourd'hui le plus important, avec 350 élèves, devançant le collège-lycée Réussite, créé à Aubervilliers en 2001, et le lycée Averroès, fondé à Lille en 2003. Une Fondation Al-Kindy, récemment créée, se propose de soutenir d'autres projets. Ces huit établissements et leurs quelques centaines d'élèves ne pèsent pourtant pas lourd au regard des 9 000 établissements privés catholiques scolarisant deux millions d'enfants et aux 250 établissements juifs avec leurs 30 000 inscrits (29 % des élèves de famille juive). Il faut y ajouter 600 établissements privés non confessionnels. S'il est impossible de refuser aux musulmans ce qui est – largement – accordé aux catholiques et aux juifs, il apparaît que cette tendance, et le cinquantième anniversaire de la loi Debré, obligent à réaffirmer la primauté de l'enseignement public et à s'interroger sur les conditions de financement des établissements privés.

La Scientologie épargnée ?

Dans un communiqué du 15 septembre, le Syndicat de la magistrature dévoile les conséquences d'une loi « sur la simplification du droit » votée le 12 mai 2009 à l'initiative du député Jean-Luc Warsmann. La loi dite About-Picard de 2001 (visant principalement les « sectes ») permettait la dissolution d'une association condamnée pour « escroquerie en bande organisée ». La loi de 2009 la rend impossible. Cette disposition, passée inaperçue au moment des débats et du vote, est donc dénoncée par le Syndicat de la magistrature qui relève une coïncidence curieuse. Deux structures liées à la Scientologie, l'« Association spirituelle de l'église de scientologie » et la « librairie Scientologie espace liberté », faisaient justement l'objet d'un procès pour « escroquerie en bande organisée » en mai 2009. Cette conséquence de la loi de mai 2009 n'aurait pas du passer inaperçue. Selon la ministre de la Justice, elle sera, d'une façon ou d'une autre, corrigée. La Scientologie aura échappé à son application

Propos B.Hortefeux: inadmissible

L'information a fait le tour des médias : lors de l'université d'été de l'UMP, Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, s'est laissé aller à énoncer des propos inadmissibles. A une participante qui lui présente un jeune homme en ces termes « C'est notre petit arabe... », il répond « Il en faut toujours un. Quand il y en a un ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes. Allez, bon courage... ». Nous ne pouvons pas réduire ces propos à une plaisanterie. Énoncé par un ministre de la République dans un lieu public, ils prennent une dimension dont les multiples protestations donnent la juste mesure. Le ministre de l'intérieur est le garant de l'ordre public, de la sûreté des citoyens et donc de la paix sociale. Ses fonctions sont liées à une responsabilité nationale. Les justifications laborieuses données par le ministre, et le jeune homme lui-même, sont irrecevables.

Menace sur la retraite des femmes

Aujourd'hui, les femmes à la retraite perçoivent en moyenne un montant de 30 % inférieur à celui perçu par les hommes. Les causes sont bien connues : des carrières souvent chaotiques, entrecoupées de naissances d'enfants, des salaires moindres, des recours fréquents au temps partiel...

L'allongement de la durée de cotisation et la prise en compte des 25 meilleures années d'activités (au lieu des dix meilleures) accentuent cette disparité. Cette situation risque d'être encore aggravée par la remise en cause des majorations de carrières pour avoir élevé des enfants. Le fait que cette disposition ne soit pas applicable aux hommes pose certes problème. Nous récusons toute disposition tendant à conforter les stéréotypes et les rôles sociaux en fonction du genre. Mais il est impensable d'en faire un prétexte pour réduire à nouveau les droits des femmes. Il nous faut donc, à l'instar de nos voisins italiens, allemands et suédois, mettre sur pied un dispositif permettant aux femmes et aux hommes, ayant élevé leurs enfants, et rencontrant de ce fait des difficultés, d'accéder à une retraite convenable.

Non à la stigmatisation des jeunes

A la suite du décès d'un motocycliste de 18 ans tentant d'échapper à un contrôle de police, des incidents se sont multipliés à Bagnolet, en Seine-Saint-Denis. Pour prendre la mesure du problème et dégager une politique générale, Brice Hortefeux, le ministre de l'Intérieur, a organisé une table ronde le 31 août sur les rapports entre jeunes et policiers. Outre la composition en partie surprenante de la table-ronde, que la plupart des médias ont relevé, la démarche elle-même n'est pas anodine. Alors que les signes donnés par Martin Hirsch en faveur d'une conception de la jeunesse comme « ressource » pour la société ne semblent pas trouver beaucoup d'écho dans le gouvernement, on laisse croire que « les jeunes » sont dangereux et posent problème au bon fonctionnement de la police nationale. Certes, la défiance est grande entre certains jeunes qui considèrent n'avoir plus rien à perdre et les institutions régaliennes, certes cette défiance traverse une bonne partie de la jeunesse qui ne s'approprie pas les institutions dont nous nous sommes dotés pour vivre ensemble. Mais nous avons là un chantier à prendre à bras le corps. L'enjeu est trop lourd pour risquer de n'en faire un coup de communication qui, au passage, stigmatise un peu plus.

Quand Google défie l'Europe

Déjà moteur de recherche le plus consulté dans le monde, Google est en passe de créer avec « Google books » un monopole inédit. Il s'agit de proposer en ligne des millions d'ouvrages numérisés, puis de créer une plateforme de vente. Les accords avec les grandes sociétés d'ayants-droit et les bibliothèques universitaires se multiplient. En échange de la numérisation, Google s'assure de l'exclusivité de l'indexation et des retombées commerciales ultérieures. Des sociétés telles que Yahoo, Microsoft et Amazon s'inquiètent et rejoignent l'Open Book Alliance, créé par une organisation à but non lucratif « Internet Archive ». Et le Département de la Justice américain a ouvert en juillet une enquête anti-trust. Dès 2005, Jean-Noël Jeanneney, alors président de la Bibliothèque Nationale de France, avait exposé les risques d'un tel monopole mettant la culture anglo-saxonne en position d'hégémonie. En novembre 2008, la Commission Européenne lance la bibliothèque numérique « Europeana » mettant en valeur le patrimoine européen par un choix judicieux d'ouvrages mis en ligne. Quatre millions de documents sont ainsi disponibles. C'est à ce moment que nous apprenons le projet d'accord entre la BNF et Google. Nous ne saurions accepter qu'il contredise la remarquable politique culturelle mise en œuvre avec Europeana.

Pour des colos laïques

Chaque année, les accueils collectifs de mineurs (séjours de vacances et accueils de loisirs) gérés par la Ligue de l'enseignement reçoivent plus de 400.000 enfants et des milliers d'adultes. Dans quelle mesure ces accueils – héritiers des colonies de vacances d'autrefois- peuvent-ils faire place à des prescriptions religieuses, tout en ayant le souci de recevoir le plus grand nombre possible d'enfants ? Bien que les revendications religieuses restent très minoritaires, il est incontestable que leur nombre est croissant. La réponse apportée est conforme à notre histoire et à notre identité. On se souvient des moniteurs de colonies de vacances laïques qui accompagnaient scrupuleusement les enfants catholiques pratiquants à la messe du dimanche matin... Le poisson était devenu traditionnel le vendredi, sans pour autant intégrer officiellement une prescription religieuse. Les pratiquants les plus fervents s'inscrivant dans des accueils conformes à leurs options personnelles. Aujourd'hui, de la même façon, des menus adaptés permettent de composer le repas de son choix, une salle est parfois prévue pour une prière discrète. Par contre, on ne sert pas de repas hallal ou casher et les obligations du jeûne de Ramadan ne sont pas prises en compte pour des raisons d'organisation et de préservation de la santé des enfants pratiquant des activités physiques. Conforme à la liberté associative et au caractère d'entreprise de tendance (entreprise dotée d'une identité philosophique ou religieuse), ces dispositions en usage dans les accueils proposés par la Ligue de l'enseignement font l'objet d'une information publique. Elles recueillent l'assentiment général et contribuent à la satisfaction de nos vacanciers, jeunes et moins jeunes.

Poursuivre le débat citoyen sur la taxe carbone

A la suite du rapport Rocard, les discussions sur la mise en oeuvre d'une « contribution climat énergie » reposent la question de l'importance d'un système fiscal volontariste, juste et efficace. Car le débat est complexe s'agissant de taxer les énergies fossiles parce que leur consommation produit du CO₂ (taxe carbone). Toutefois, il nous apparaît que deux points sont essentiels dans cette discussion qui doit faire l'objet d'un débat démocratique. Le premier est le caractère vital - au plein sens du terme - pour l'humanité d'une forte réduction de l'usage de combustibles fossiles (pétrole, mais aussi gaz naturel, charbon...). L'épuisement inéluctable de ces ressources doit être anticipé. Une taxe spécifique peut être un moyen de financer une politique volontariste en la matière. Il s'agit d'en mesurer rationnellement toutes les conséquences techniques, économiques et sociales. Le deuxième point s'insère logiquement dans cette réflexion collective. Il est évident que toute nouvelle disposition fiscale doit être supportée par l'ensemble du corps social en fonction des ressources de chacun, et non pas peser sur les seuls ménages, a fortiori issus du monde rural ou sur les plus démunis. Les mécanismes de redistribution et de compensation pour les classes populaires deviennent dès lors essentiels tout comme l'affectation précise de cette cagnotte qui pourrait s'élever à 8 milliards d'euros.

Une rentrée sous surveillance

L'été s'est conclu sur une note d'optimisme pour les mouvements complémentaires de l'enseignement public : Luc Chatel, en visite en août dans un centre de loisirs de la Ligue de l'enseignement, a en effet confirmé son estime pour ces partenaires incontournables de l'Ecole, après s'être engagé à rétablir nos moyens jusqu'à fin 2010. Pour autant, cette rentrée est marquée d'incertitudes et d'inquiétudes fortes à l'endroit du successeur de M. Darcos. La poursuite de la restriction des moyens en personnels éducatifs (suppressions de 50 000 postes depuis 2007), alors même que les effectifs scolarisés en primaire repartent à la hausse (+ 14 000 cette année) est un motif central d'inquiétude pour tous les acteurs et partenaires de l'Ecole. L'annonce faite de la poursuite des réformes nous invite à une grande prudence et une volonté de concertation renforcée. Réforme du lycée, nouvelles modalités de recrutement et de formation des enseignants, relance de la maternelle dans le cadre d'une politique de la petite enfance... il importe que le changement jugé nécessaire par la plupart des acteurs ne pâtisse pas d'une marche forcée, trop rythmée par des échéances qui dépassent largement le cadre de l'institution scolaire. En cette période de crise, il est important de ne pas céder uniquement au sentiment d'urgence, mais plutôt de se mobiliser pour aborder les problèmes structurels qui empêchent l'Ecole de jouer pleinement son rôle dans la préparation de l'avenir, notamment dans la lutte contre les inégalités et les discriminations dont une part importante des jeunes est encore la principale victime : 200 000 jeunes sortent chaque année sans certification de scolarité. La Ligue de l'enseignement milite pour une réelle politique d'éducation, qui s'inscrit dans une projection d'éducation et de formation tout au long de la vie

Action fédérative

Formation des bénévoles et des responsables associatifs

Formation des présidents d'association

Les objectifs :

Aider les dirigeants futurs ou actuels à s'engager ou à prolonger leur action.

Faire connaître les limites et les possibilités de la fonction.

Conforter le rôle d'animateur d'équipe du président.

Programme :

- Désignations, responsabilités, pouvoirs, mandats
- Préparation des réunions statutaires (AG, CA)
- Gestion des bénévoles et des salariés
- L'environnement de l'association : territoires, partenaires

Mardi 6 octobre 2009, de 18h30 à 21h30, à la FCOL.

Cycle de 2 sessions : la seconde session sera fixée avec les participants

L'UP de Ruelle cherche des animateurs informatique

L'Université Populaire de Ruelle recherche des animateurs pour les cours d'initiation à l'informatique, la photo numérique et le surf sur internet.

Contactez l'UP de Ruelle au 05.45.65.59.59 ou up-ruelle@wanadoo.fr

Un tour du globe pour les randonneurs de l'AL Gond

La saison passée, les randonneurs du CSCS-Amicale Laïque de Gond-Pontouvre ont fait un tour du globe au cours de toutes ses sorties.

Renseignements : Amicale Laïque de Gond-Pontouvre : 05.45.68.18.78

L'AJ Montmoreau fait jouer le canton

L'Amicale Jeunesse de Montmoreau a organisé des jeux intervillages culturels et sportifs à l'image de l'association. Neuf équipes ont participé à ces traditionnels jeux de l'AJM.

Une première réussie pour la Braconnienne Briaude

La section de Brie Loisirs et Culture, « Les joggeurs briauds » a parfaitement réussi l'organisation de son premier trail dans le magnifique site de la forêt de la Braconne avec 360 participants.

La FCOL assure en sono et éclairage

La FCOL, avec son service ASTACS a assuré, du 28 au 30 août, la sonorisation et l'éclairage du jumping de La Rochefoucauld dans le magnifique site du château.

Du 10 au 13 septembre, elle a également assuré cette prestation pour le festival de l'imprévu à Montemboeuf.

Un bel exemple des prestations possibles par son service « son et éclairage » ASTACS.

Renseignements : FCOL : 05.45.95.17.89

Action sportive

Soirée débat : « L'alimentation du sportif »

Jeudi 15 octobre

à La Rochefoucauld (Espace d'animation associative et culturelle)

Soirée débat animée par Charlotte Rougier, diététicienne, mission nutrition.

Organisée par l'UFOLEP et le CDOS

Renseignements : UFOLEP au 05.45.95.17.89 ou CDOS au 05.45.25.30.48

Randonnées pédestres avec l'Amicale Laïque d'Angoulême

Jeudi 1^{er} octobre à Saint-Sornin

Départ à 14 h 15 de la salle des sports à Saint-Sornin.

Renseignements : Jacqueline Chignac et Jacques Jean au 05.45.23.11.64

Jeudi 8 octobre : « Les monts de Blonds »

Départ à 7 h 30 du parking de Lunesse.

Renseignements : Amicale Laïque au 05.45.95.64.01

Randonnée VTT

Dimanche 4 octobre : « Le Roc des Combes »

organisée par VTT Energie 16.

Départ à partir de 8h de la salle des sports de Saint-Saturnin.

3 circuits VTT : 25, 35 et 50 km.

Pour tous renseignements : Max Frugier au 06.77.69.24.17

Randonnée VTT et pédestre

Dimanche 11 octobre : « Les randonnées des collines »

organisée par Charente VTT.

VTT : départ à partir de 8h du stade de Montmoreau. 2 circuits : 15 et 45 km.

Pédestre : départ à 8 h 30 : 12 km.

Pour tous renseignements : Robert Bossard au 06.19.70.25.93

Course cycloportive

Samedi 3 octobre à Feuillade

Organisée par l'AC Horte et Tardoire

Circuit de 9,5 km.

Départ à 15 h pour les 1, 2 et 3.

Coupe grimpeur.

Renseignements : Armand Debus au 05.45.70.20.11

Trail et randonnée pédestre

Dimanche 4 octobre à La Couronne

Organisés par les Cagouilles Charentaises

Trail de 10, 17 et 35 km.

Pédestre : 10 et 17 km.

Départ à 8 h 30 d'Auchan à La Couronne.

Renseignements : Alain Heurteux au 05.45.24.06.43

Moto cross sur prairie

Dimanche 27 septembre à Champagne-Vigny

Organisé par l'ASM Nonac

Ecole de conduite, quads, 85, 125, 250, 4 T, Open.

Renseignements : Michel Delorière au 05.45.90.64.60

Action culturelle

« Rand' aux mots » à Saint-Amant de Bonnieure

Promenons-nous dans les prés... pour voir si le Bonnieure y est !

Si vous avez des fourmis dans les pieds et la plume qui vous démange,

l'association « Le champ des possibles » vous invite à participer à la première

« rand' aux mots » de Saint-Amant de Bonnieure.

le dimanche 27 septembre à partir de 10 h

C'est une randonnée pédestre (environ 8 km) ponctuée de pauses écriture sur le parcours, avec déjeuner champêtre au logis de Saint-Amant de Bonnieure.

Programme de la journée :

10 h : rendez-vous au logis de Saint-Amant de Bonnieure.

10 h 30 : départ pour un premier circuit de 4 km avec 2 pauses écriture.

12 h 30 : déjeuner au logis, avec une surprise musicale

14 h : départ pour le second circuit.

Inscription pour la randonnée et le repas : 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants de 7 à 14 ans.

Gratuit pour les moins de 7 ans.

Renseignements : 05.45.62.39.10 ou 05.45.39.24.38 ou 06.74.44.13.89

Au théâtre de La Couronne

« Veillée sous l'acacia » conte avec Mamadou Sail

Vendredi 2 octobre à 20 h 30

Le spectacle sera précédé de la présentation de la saison culturelle du théâtre de La Couronne à 20 h.

« Faut d'la fuite dans les idées » conte avec Julien Tremblay

Vendredi 9 octobre à 20 h 30

Renseignements : CSCS Jeunesse et Loisirs de La Couronne : 05.45.67.17.00

Spectacles en Braconne Charente

« Un cœur sous une soutane »

Théâtre avec la compagnie « Métro Mouvance »

Samedi 10 octobre à 20 h 30 à la salle des fêtes de Jauldes.

Tarifs : 8 € / 6 €

Renseignements :

Communauté de communes « Braconne Charente » au 05.45.69.89.78

Théâtre à Vindelle

L'Art à la Clef reçoit la compagnie "La Plume et le Masque"

qui jouera sa dernière création d'après un texte méconnu de Sacha Guitry : "TOÂ".

Se replonger dans la misogynie désuète et l'humour caustique du grand Sacha ,qu'on avait un peu oublié, nous fera agréablement oublier un quotidien un peu morose ..

La pièce est entrecoupée de chansons d'époque à fredonner ou reprendre en coeur !

Le dimanche 4 octobre à 16h à la salle des fins bois de Vindelle .

Entrée : 8 €, 7 € pass culture Braconne-Charente,

5 € adhérents Art à la Clef (coût de l'adhésion à l'année : 5 €)

Renseignements : 05 45 21 42 33

Théâtre à la ferme théâtre de Malvieille

Dimanche 27 septembre à 17h

« On l'appelait Front Populaire »

Deux sans abris discutent sur le bord d'un trottoir. Al vit dans le souvenir de son grand père qui a vécu 1936. L'autre, Clov survit dans le présent. Entre les deux Pablo, accordéoniste souffle à travers ses notes et les textes de Prévert, qu'un autre avenir est possible. Mais que restera t'il bientôt des conquêtes d'hier ? Un regard caustique sur nos « temps modernes ».

Production Compagnie Théâtre en Action

Tarifs : 12 €/10 €/5€

Renseignements : 05.45.66.22.45

Danses de salon

L'Université Populaire de Ruelle organise des stages « Danses de salon »

Dimanche 11 octobre de 14 h à 18 h

tango, paso doble, madison... avec technique de pas de 14h à 15h30

et dimanche 10 janvier, de 14 h à 18 h

rock et shag avec technique de pas de 14h à 15h30

Renseignements et inscriptions : 05.45.65.59.59

Danses traditionnelles régionales

L'Université Populaire de Ruelle organise un stage « Danses traditionnelles régionales »

Samedi 14 novembre de 14 h à 18 h

Bourrées, mazurkas, sautières, scottishs à la demande

Renseignements et inscriptions : 05.45.65.59.59

Spectacles pour enfants avec Philippe Lhomme

Philippe LHOMME vous propose toute l'année ses spectacles de chansons

Pour les écoles maternelles et primaires
(adaptables cycles 1,2 et 3) et les centres de loisirs.

Trois spectacles de chansons désormais disponibles.

Spectacles adaptables en fonction de l'âge et des budgets de chacun.

Philippe LHOMME vous propose également toute l'année ses Ateliers de création :

Pour les écoles maternelles et primaires
(adaptables cycles 1,2 et 3) et les centres de loisirs

Ateliers pédagogiques d'écriture de chansons et d'enregistrement.

Différents types d'ateliers sont disponibles, durant lesquels les enfants pourront participer:

- à l'écriture de textes (travail sur les rimes, le vocabulaire, etc..)
- au choix des mélodies, des rythmes musicaux (travail sur le couplet et le refrain, les débuts et fins, les choix d'orchestration, etc..)
- au travail de mise en scène: création de spectacles, de comédies musicales, etc..
- à l'enregistrement d'un CD (studio d'enregistrement mobile) et à la création d'une jaquette.
- à la réalisation d'un clip vidéo (tournage et montage).

Ecoutez les derniers travaux des écoles et centres de loisirs sur le site Web

Site Web : <http://pagesperso-orange.fr/philippelhomme>

Contact : ateliers et spectacles : 06.12.29.13.27 / philippelhomme@wanadoo.fr

Conférences : « Histoire et civilisations

« XIXème, le christianisme » le vendredi 2 octobre par André Gérard

« XIXème, le mouvement des idées » le vendredi 9 octobre par René Baptiste
dans la grande salle de la FCOL

Renseignements : Amicale Laïque d'Angoulême au 05.45.95.64.01

Les Binuchards en concert

Vendredi 30 octobre à 21 h
au logis de lunesse, salle C, à Angoulême.

Entrée : 10 €

Concert organisé par l'association « Eldorado.Prod »

Renseignements et réservations : 06.17.91.48.15

Les Castelbaladins en tournée

Vendredi 2 octobre à 20 h 30 à la salle polyvalente de Merpins.

Vendredi 9 octobre à 20 h 30 à la salle des fêtes de St Sulpice de Cognac.

Cinéma Chez Nous

AVANT PREMIERE DU FILM « LOUP »

Dans le cadre du festival "Tous au Cinéma",
le CRPC projette le film "LOUP" de Nicolas Vanier en avant première

le samedi 10 octobre 2009 à Jarnac (Auditorium Maurice Ravel).

L'entrée est à 1 euros pour tous

« Les demoiselles de Rochefort »

mercredi 7 octobre – auditorium de Jarnac - 20 h 45

« Le hérisson »

Jeudi 8 octobre – salle des fêtes Aussac-Vadalle - 20 h 45

Vendredi 9 octobre - salle des fêtes St-Cybardeaux - 20 h 30

Mardi 13 octobre - salle des fêtes Châteauneuf - 21 h

« The Reader »

mardi 13 octobre – salle des fêtes de Saint-Fraigne – 20 h 30

« Goupi Mains Rouges »

mercredi 14 octobre - auditorium Jarnac - 20 h 45

Action éducative

Conférence / débat sur l'adolescence

Mardi 6 octobre 2009 à 18 h 30

au lycée Agricole de l'Oisellerie (Amphithéâtre) à La Couronne

**avec la participation de Michèle Bromet-Camou,
Psychologue Clinicienne et Psychothérapeute**

« A l'adolescence, période intense de conquête de soi et d'autonomie, la problématique du risque est plus prononcée qu'aux autres âges de la vie...

Qu'est-ce qu'un adolescent ? Quelles sont les caractéristiques de son comportement ?

Quels risques ? Quels en sont les facteurs ?

Le rôle des parents: une stratégie éducative, un modèle comportemental.

Les échanges se poursuivront autour d'un cocktail.

Le DVD-Rom présenté sera offert à l'issue de la réunion.

Action fédérative

Affaire sur un photocopieur

Le CSCS de Gond-Pontouvre met en vente son ancien photocopieur de marque **KONICA-MINOLTA Référence 7235** (35 pages minutes, 4 magasins , recto-verso, réseau) en très bon état de fonctionnement. Il a 650 000 copies au compteur mais toujours en contrat d'entretien. Il a bénéficié du renouvellement des pièces à changer. Le prix est de 500 € à débattre (valeur reprise constructeur 650€). Donc autant en faire profiter quelqu'un d'autre...

Si vous êtes intéressé ou si vous connaissez une petite association locale qui peut l'être, **contacter Richard ELKAIM AU 05.45.68.18.78.**

Action de loisirs

4^{ème} randonnée d'orientation à Saint-Simeux

Samedi 10 octobre

« Partir avec une carte... et retrouver des balises.
Pour les familles ou les sportifs, en individuel ou en équipe,
à pied, à VTT ou à cheval. »

Départ entre 14 h et 15 h de la Zone Artisanale des Pellières - Route de Hiersac (fléchage)

Ravitaillement à l'arrivée suivi des résultats à 18h30.

Participation aux frais : 3 €

<http://sites16.ac-poitiers.fr/st-simeux>

Organisation :

Conseil des Parents d'élèves et l'association USEP du RPI Mosnac/Saint Simeux

Renseignements : Pascal MASIF au 05 45 96 48 12 ou 06 87 47 10 49

Prochaine lettre info le lundi 12 octobre

Envoyer vos textes à : assoc.fol16@ac-poitiers.fr